

Sophie MOIRAND, *Situations d'écrit. Compréhension, production en langue étrangère*. Paris : CLE international, 1979, 176 p.
Chap. 1.5 « L'analyse prépedagogique des textes », pp. 74-91.

Outre la première publication signalée en note de bas de 1e page, ce texte a été aussi publié dans:
« Analyse prépedagogique de documents authentiques », in : PÉREZ Marcel, *L'approche communicative*, Québec : Bibliothèque nationale du Canada, Collège Vanier, 1982, 15 pages.

Copie mise en ligne sur www.christianpuren.com/bibliothèque-de-travail/056/ en mars 2015 avec l'aimable autorisation de l'auteure.

1.5 L'ANALYSE PREPEDAGOGIQUE DES TEXTES *

Tout texte destiné à être utilisé dans un cours de langue nécessite une analyse préalable par l'enseignant. On l'appellera **analyse prépedagogique**, car elle concourt à la préparation de l'acte pédagogique et ne sert, à la différence des analyses théoriques, ni à construire ni à tester une théorie linguistique.

Dans le domaine particulier de la compréhension de l'écrit, l'**analyse prépedagogique** a deux objectifs principaux :

- d'une part, elle constitue, pour l'enseignant, un moyen d'investigation des fonctionnements d'un texte à différents niveaux (lors d'un cours il doit en effet pouvoir répondre aux demandes, pas toujours prévisibles, des apprenants) ;
- d'autre part, elle doit permettre à l'enseignant d'imaginer des **stratégies pédagogiques** pour aider les apprenants à accéder au(x) sens d'un texte (techniques de repérages, découvertes d'indices, tactiques de vérification par exemple).

L'**analyse prépedagogique** consiste à poser sur le document plusieurs regards successifs afin de trouver l'angle d'attaque pédagogiquement le plus efficace pour entrer dans le texte. Elle doit donc tenir compte des particularités de chaque groupe d'apprenants, de leurs motivations et de leurs besoins. Aussi ne trouvera-t-on ici que des exemples (et non des modèles) de fiches d'analyses réalisées (et utilisées).

■ Fiches d'analyses prépedagogiques

Nous prendrons successivement pour exemples un tract, un dépliant pharmaceutique, des lettres, soit des textes non littéraires. La première approche que nous proposons est d'ordre socio-linguistique : on entend par là les conditions sociales de production et de consommation du produit, le statut « social » du message ainsi que les positions socio-économiques des émetteurs et des récepteurs ; on envisage ensuite une approche plus spécifiquement linguistique qui, prenant en compte les circonstances d'énonciation, s'appuie sur un relevé partiel des marques formelles de l'énonciation et une étude des modalités et des actes de parole ; la troisième approche, d'ordre logico-syntaxique, bien que proche des analyses syntaxiques habituelles, relève plutôt de l'analyse textuelle.

* Le contenu de cet article est une version partielle d'un article paru dans le n° 25 de la revue *Etudes de Linguistique Appliquée* (Paris, Didier, 1977) sous le titre **Analyse de textes écrits et apprentissage « grammatical »**.

- Analyse d'un tract (voir document ci-après)

Approche sociolinguistique

- **Emission** : groupement non officiel de locataires du Quartier latin ; milieux intellectuels et bourgeois, écologiques ou association de quartier, comité de défense ;
- **Réception** : tract distribué dans la rue, sur les marchés, principalement dans les Ve et VI^e arrondissements, c'est-à-dire dans les quartiers intellectuels et bourgeois du centre de Paris où sévissent actuellement une forte spéculation immobilière et des expulsions de locataires (la plupart du temps moins fortunés) ;
- **Statut du message** : tract « sauvage » mais contestation admise ;
- **Variété de langue** : un certain vocabulaire « actuel » (*confort-bidon, promoteur-casseur*).

Remarque : ce tract s'adresse, par-delà le promoteur, aux locataires des vieux quartiers de Paris. C'est en fait un appel à la mobilisation des locataires et des Parisiens.

Approche linguistique

- **Marques formelles d'énonciation** :

- **Sujets énonciateurs** :

- **émetteurs** : *notre sécurité d'abord ; on veut nous installer ; assurer notre sécurité ; nous exigeons ; Amicale de Défense des locataires du 60, rue Monsieur-le-Prince ;*

- **récepteurs** : *avis au promoteur-casseur ; on veut nous installer ; les sociétés promotrices CFCR et SFARI ;*

- **Lieu d'énonciation** : *au 60, rue Monsieur-le-Prince ; pour y installer ; une enquête sur place ; locataires du 60, rue Monsieur-le-Prince ;*

- **Moment d'énonciation** : *cette semaine.*

Remarque : le tract, par nature, n'est pas un document daté ; on ne peut le situer en dehors du moment où il a été distribué.

- **Modalités** :

- **Modalités « logiques »** : *on veut nous installer ; le pouvoir et le devoir ;*

- **Modalités appréciatives** : *opération spéculative ; sous couvert de « rénovation » ; n'ont pas hésité à ; confort-bidon ; ces agissements inqualifiables ; complètement défaillante ; se rend complice ;*

AVIS AU PROMOTEUR-CASSEUR

UN ASCENCEUR OUI

MAIS NOTRE SECURITE D'ABORD

Les sociétés promotrices CFCE et SFARI qui font une opération spéculative au 60 rue Monsieur Le Prince, sous couvert de "rénovation" et "d'amélioration de l'habitat" n'ont pas hésité à

SCIER L'ESCALIER pour y installer un ascenseur :
Du coup la largeur de passage est réduite à 67 centimètres !

Après une enquête sur place, le général Ferauge, commandant des sapeurs pompiers déclare que,

LE BRANCARDAGE d'une personne malade est
IMPOSSIBLE

L'EVACUATION rapide des habitants en cas d'incendie
DIFFICILE

VOILA LE CONFORT-BIDON qu'on veut nous installer

NOTRE SECURITE D'ABORD

Les travaux arrêtés depuis quelques mois ont repris cette semaine

TOUJOURS SANS AUTORISATION LEGALE

Devant ces agissements inqualifiables, l'administration reste complètement défailante, alors même qu'elle seule a le pouvoir, et du même coup le devoir, de prendre des mesures permettant d'assurer notre sécurité.

ALORS QUE JACQUES BARROT PARLE DE PROTECTION DES HABITANTS,
L'ADMINISTRATION PAR SON INACTION, SE REND COMPLICE DES PROMOTEURS

NOUS EXIGEONS : - L'arrêt immédiat des travaux sur cet ascenseur
- La sanction par l'administration des infractions
commises et le rétablissement de conditions satisfaisantes de sécurité pour les habitants.

Imp Spé : Amicale de Défense des locataires
du 60 rue Monsieur le Prince

Actes de parole :

avertir, lancer un avertissement (*avis au*)
mettre au courant
informer (*oui mais*)
critiquer (l'administration)
menacer (*nous exigeons*).

Approche logico-syntaxique

- mises en valeur typographiques : *avis au promoteur-casseur, scier l'escalier*, etc;
- répétitions : *un ascenseur oui mais notre sécurité d'abord ; notre sécurité d'abord ;*
- reprises anaphoriques : *sur place, y installer ; voilà le confort-bidon ; ces agissements ; cet ascenseur ;*
- antonymes : *renovation*
amélioration de l'habitat } VS *confort-bidon*
- formes nominales et nominalisations : *brancardage ; évacuation... ; arrêt immédiat ;*

Conclusion :

Ce tract s'avère intéressant pour sensibiliser les étudiants aux marques formelles de l'énonciation et aux actes de parole.

- Analyse d'un dépliant pharmaceutique (voir document ci-après)

Approche socio-linguistique

- **Emission** : un laboratoire pharmaceutique qui veut donner une information à la clientèle, le produit étant **en vente libre**.
- **Réception** : les clients des pharmacies ; ceux qui consomment de l'aspirine ; les parents.
- **Statut du message** : légal et obligatoire, le dépliant se trouve dans chaque boîte de médicament ; il s'adresse donc à celui qui en a déjà acheté pour le conseiller... et l'inviter à en consommer davantage ; message informatif et publicitaire.
- **Variété de langue** : langage simple mais parsemé de termes scientifiques ; mélange de langue courante et de vocabulaire « médical ».

Nicholas

Madame, Monsieur,

Vous venez d'acheter un paquet d'ASPRO pour vous soulager des maux de la vie de tous les jours : mal de tête, maux de dents, refroidissements, états grippaux, états fébriles, douleurs rhumatismales.

Avant de prendre ASPRO nous souhaitons vous informer de ses qualités spécifiques et vous aider à bien l'utiliser.

ASPRO EST UN MÉDICAMENT

Son action : ASPRO est un médicament qui contient de l'aspirine. Dans les présentations pour adultes (microfiné et effervescent), chaque comprimé d'ASPRO contient 320 mg d'aspirine. Sa présentation enfant contient 75 mg d'aspirine par comprimé.

Les propriétés de l'aspirine sont bien connues et ses qualités sont unanimement reconnues :

- soulager la douleur (action analgésique),
- faire baisser la fièvre (action antipyrétique),
- réduire les phénomènes inflammatoires, entre autres ceux de la maladie rhumatismale (action anti-inflammatoire).

Pour ASPRO, les Laboratoires Nicholas ont mis au point des procédés de fabrication et des méthodes de conditionnement particuliers lui assurant des qualités qui ont fait le succès de ce médicament depuis plus de cinquante ans.

Les précautions d'emploi : Cependant, comme tout médicament actif, l'aspirine a des contre-indications, et dans certains cas bien précis, elle doit être prise avec précaution :

- Chez les sujets souffrant d'ulcère gastrique ou duodénal, l'usage de l'aspirine risque de provoquer une aggravation de l'état de la muqueuse malade.
- Quelques personnes sont allergiques à l'aspirine. Chez celles-ci on peut observer des réactions très variées, depuis une simple rougeur cutanée jusqu'à des phénomènes plus généralisés. Ceux-ci sont d'ailleurs facilement maîtrisables.
- Pendant la grossesse, ceci s'applique d'ailleurs à tous les médicaments, il est recommandé de n'utiliser l'aspirine qu'avec modération et après avis médical.
- Ne donner d'aspirine aux enfants de moins de trois ans que sur avis médical.
- En cas de traitement prolongé ou à forte dose (plus de 10 comprimés de 320 mg par jour chez l'adulte), et de traitement anti-coagulant associé, elle ne doit être prise que sous stricte surveillance médicale.

Enfin, comme vous devez le faire avant de prendre tout médicament, vérifiez que votre paquet n'est pas périmé. Pour vous en assurer reportez-vous à la date indiquée en clair sur le paquet.

ASPRO EST UN MÉDICAMENT PRATIQUE ET HYGIÉNIQUE

ASPRO met à votre disposition trois formes différentes, toutes pratiques et hygiéniques, adaptées à vos besoins.

L'emballage de chaque comprimé d'ASPRO les protège contre l'humidité et les risques de pollution extérieure. Cette protection individuelle permet de maintenir intactes toutes les propriétés d'ASPRO jusqu'au moment de l'emploi.

POSOLOGIE

Combien de comprimés devez-vous prendre et comment les prendre ? Généralement, la quantité à prendre est fonction du poids de l'individu. Cependant, le mode d'emploi et les posologies suivantes sont recommandés :

Approche linguistique

• Marques formelles d'énonciation :

— Sujets énonciateurs :

• émetteurs : *nous souhaitons ; les Laboratoires Nicholas ; nous espérons ; nos produits ; à nous écrire ;*

• récepteurs : *Madame, Monsieur ; vous venez d'acheter ... pour vous soulager ; vous informer ; et vous aider ; vous devez le faire ; vérifiez que votre paquet ; pour vous en assurer ; reportez-vous ; votre disposition ; vos besoins ; devez-vous prendre ? vous souhaitez ; n'hésitez pas ; votre pharmacien ...*

Remarque : la fonction conative est ici privilégiée ; le message est centré sur le récepteur, l'émetteur n'apparaissant que pour *souhaiter, espérer, répondre aux questions.*

ASPRO microfiné (paquet rose). Les comprimés peuvent être, soit avalés tels quels (sans croquer) avec un demi-verre d'eau, soit de préférence après désagrégation dans un demi-verre d'eau. Dans ce dernier cas, on peut ajouter un peu de sucre pour masquer le goût de l'aspirine. Cette forme d'ASPRO est particulièrement adaptée aux régimes sans sel.

Dose pour adultes : 1 à 2 comprimés par prise. Ne pas dépasser 12 comprimés par 24 heures.

Dose pour enfants : 2 à 3 fois par jour :

— de 3 à 6 ans : 1/2 comprimé par prise,

— de 6 à 15 ans : 1 comprimé par prise.

ASPRO effervescent (paquet bleu) est à dissoudre dans un demi-verre d'eau. La solution obtenue a un goût citronné. Cette forme effervescente d'ASPRO permet une assimilation plus rapide de l'aspirine par l'organisme et donc une action plus rapide contre la douleur.

Du fait de sa dissolution préalable, ASPRO effervescent est également mieux toléré par l'estomac. En cas de régime désodé ou hyposodé, il convient cependant de tenir compte dans la ration journalière de la teneur en sodium d'ASPRO effervescent : 300 mg par comprimé.

Dose pour adultes : faire dissoudre 1 ou 2 comprimés dans un demi-verre d'eau minimum. Ne pas dépasser 12 comprimés par 24 heures.

Dose pour enfants : 2 à 3 fois par jour :

— de 3 à 6 ans : 1/2 comprimé par prise,

— de 6 à 15 ans : 1 comprimé par prise,

à dissoudre dans un demi-verre d'eau.

ASPRO enfants (paquet orange) : parfumé à l'orange, il est d'une prise facile pour les enfants. Après l'avoir sucé ou croqué, l'enfant boira un demi-verre d'eau. Les doses qui ne doivent pas être dépassées sont les suivantes, fractionnées en plusieurs prises :

— avant 2 ans 1/2 : 1/2 comprimé 4 fois par jour (sur avis médical), -

— de 2 ans 1/2 à 5 ans : 1 comprimé 3 fois par jour,

— de 5 à 8 ans : 1 comprimé 4 fois par jour,

— de 8 à 10 ans : 2 comprimés 4 fois par jour.

ATTENTION. ASPRO enfants est un médicament dont l'emballage en aluminium est difficile à déchirer par les jeunes enfants. Il évite donc les risques d'utilisation non contrôlée.

Cependant, il faut le ranger soigneusement hors de la portée des petits. A doses élevées, ASPRO enfants ne peut être utilisé que sous surveillance médicale. Nous espérons, Madame, Monsieur, vous avoir donné une information complète et objective et sommes persuadés qu'elle contribuera à une bonne utilisation de nos produits.

Si vous souhaitez recevoir des informations complémentaires, n'hésitez pas à consulter votre pharmacien ou à nous écrire :

Nicholas Monsieur le Pharmacien responsable
Laboratoires Nicholas S.A., 74240 GAILLARD
ASPRO, pour soulager la douleur. Visa PC 214 G 380

20-16-04/19.75

Modalités :

— **Modalités « logiques »** : elle doit être prise ; on peut observer ; elle ne doit être prise que ; vous devez le faire ; comment devez-vous prendre ; peuvent être ; ne doivent pas être dépassées ; il faut le ranger ; ne peut être utilisé ...

— **Modalités appréciatives** : unanimement reconnues ; toutes pratiques et hygiéniques ; maintenir intactes ; particulièrement adaptée ; action plus rapide ; une information complète et objective ; une bonne utilisation... ;

Actes de parole :
donner des informations
faire des recommandations
conseiller
prévenir, mettre en garde
vanter, faire acheter

« dire de faire »

Remarque : les modalités appréciatives relèvent ici de l'argumentation publicitaire ; on peut noter l'importance des modalités pragmatiques (relations entre le fabricant et l'utilisateur) : en vendant un produit délivré sans ordonnance, le fabricant s'entoure de précautions et fait des recommandations (niveau illocutoire), mais le niveau perlocutoire de l'acte mis en jeu est bien entendu de persuader le client de consommer de l'Aspro (jusqu'à 12 comprimés par jour !).

Approche logico-syntaxique

- alignement des énumérations (propriétés, mises en garde, recommandation) ;
- mélange de structures appellatives, d'impératifs, d'infinitifs et de verbes relevant du « Dire de Faire » avec des morceaux de description concernant **Aspro** ;
- relevé des différentes formes linguistiques qui « traduisent » l'acte de **recommander** : *il convient de...* , *il est recommandé de* ; *Aspro est à ...* ; *elle doit ...*, etc.

Conclusion :

Ce dépliant est intéressant pour une introduction aux actes de parole et aux modalités pragmatiques.

- **Analyse d'une lettre commerciale** (voir document ci-après)

Approche sociolinguistique

- **Emission** : entreprise d'Oslo ; il s'agit d'un client qui écrit une lettre de réclamation.
- **Réception** : entreprise de St-Etienne ; il s'agit du fournisseur.
- **Statut des protagonistes** : il s'agit de deux entreprises commerciales (rapport d'égal à égal) ; cependant le client se trouve en position de force (parce qu'il est client) ; il s'agit d'un milieu où on ne fait pas de cadeau (« les affaires sont les affaires »).
- **Statut du message** : lettre de réclamation qui propose un marché.
- **Variété de langue** : langage codé ; langue des affaires (on est poli mais on va droit au but).
- **Organisation du produit** : la lettre reflète la chronologie des échanges épistolaires et commerciaux.

Approche linguistique

Marques formelles d'énonciation :

– **Sujets énonciateurs** :

- **émetteurs** : *nous avons reçu* ; *vous nous avez adressé* ; *nous regrettons* ; *nous avons trouvé* ; *nous vous avons passé* ; *notre ordre* ; *nous vous avons*

Monsieur P. DUPANLOUP
3, rue des Visitandines
SAINT-ETIENNE (Loire)
France

Oslo, le 13 avril 1964*

Monsieur,

Nous avons reçu aujourd'hui le lot dont vous nous avez adressé la facture dans votre lettre du 9 ct.

Nous regrettons cependant de vous dire qu'après avoir examiné les marchandises nous avons trouvé qu'elles ne correspondaient pas à l'ordre que nous vous avons passé le 1^{er} avril.

Comme vous auriez dû le constater à la lecture de notre ordre, nous avons commandé 5 000 couteaux du n° 514 de votre catalogue, mais vous nous avez envoyé 5 000 couteaux d'une autre qualité, vraisemblablement le n° 541.

Nous n'avons jamais eu l'occasion de nous plaindre de l'exécution de nos ordres, et il nous est difficile de comprendre comment vous avez pu commettre cette erreur. Nous sommes cependant disposés à garder l'envoi, si vous pouvez nous accorder un rabais de 10 %. Sinon, nous serons contraints de laisser le lot à votre disposition.

Dans l'attente de vous lire aussitôt que possible, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

commandé ; mais vous nous avez envoyé ; nous n'avons jamais eu l'occasion de nous plaindre ; nos ordres ; il nous est difficile ; nous sommes cependant disposés ; si vous pouvez nous accorder ; nous serons contraints ; nous vous prions...

récepteurs : vous nous avez adressé ; votre lettre ; vous dire ; nous vous avons passé ; vous auriez dû ; vous nous avez envoyé ; vous avez pu commettre ; si vous pouvez ; votre disposition ; vous lire...

– Lieu d'énonciation : Oslo

– Moment d'énonciation : le 13 avril ; aujourd'hui.

Remarque : la fréquence des marques personnelles montre l'importance des échanges linguistiques qui se superposent ici à l'importance des échanges commerciaux entre les deux firmes.

* La lettre commerciale par M. LESOIL et F. REICHBORN-KJENNERUD. Oslo, Aschebourg, 1973.

. **Modalités :**

– **Modalités « logiques » :** *vous auriez dû, vous avez pu commettre ; si vous pouvez nous accorder.*

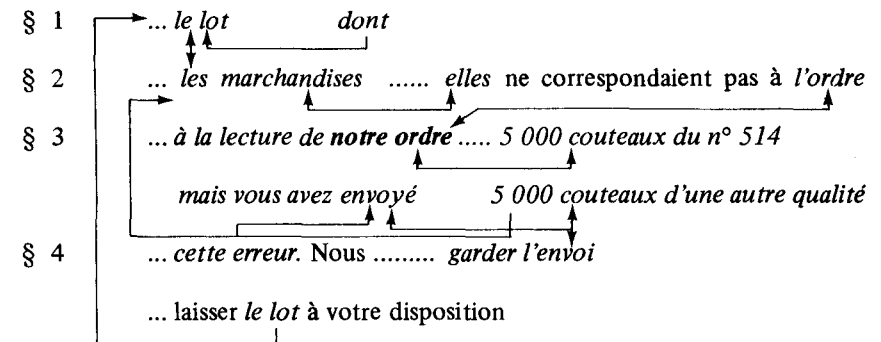
. **Actes de parole :**

- accuser réception (donner une information)
- donner des informations sur l'erreur
- rappel des échanges antérieurs
- dénoncer la mauvaise gestion de la firme de St-Etienne
- proposer une alternative
- menacer

Remarque : l'importance des relations inter-sujets sur lesquels reposent les échanges commerciaux fait que la pragmatique est ici privilégiée.

Approche logico-syntaxique

- organisation formelle : plusieurs paragraphes, commençant par *nous*, constituent plusieurs « moments » dans la lettre ;
- relevé des marques d'articulation : *cependant ; après avoir ..., comme vous ..., nous ... ; mais vous nous ... ; nous ... et il nous est difficile de ... nous ; si ... ; sinon ... ; nous ... ;*
- relevé des marques temporelles : le passé composé est employé pour rappeler les échanges antérieurs au 13 avril, la chronologie étant donnée par les indicateurs de date ; le présent concerne les décisions prises à Oslo ; un futur accompagne la « menace » : *nous serons contraints*;
- relevé des anaphores :



- relevé des verbes employés (verbes à 3 actants) : adresser quelque chose à quelqu'un ; dire quelque chose à quelqu'un ; passer un ordre à quelqu'un ; commander quelque chose à quelqu'un ; envoyer quelque chose à quelqu'un ; accorder quelque chose à quelqu'un ; laisser quelque chose à quelqu'un ; se plaindre de quelque chose à quelqu'un.

Remarque : on s'aperçoit que les verbes employés recouvrent tous la même construction à deux actants animés.

Conclusion :

Il nous paraît important de partir de la chronologie des échanges pour aborder la construction verbale qui traduit le type d'activités mises en jeu (voir ci-après une utilisation pédagogique de ce document).

- Analyse d'une lettre de lecteur (voir document ci-joint)

L'utopie de Tabarka

Nous étions en Tunisie au festival de Tabarka. Nous avons lu l'article de Jean-Paul Aron en rendant compte, dans « le Nouvel Observateur » du 23 août, et nous avons été stupéfaits. Nous n'avons pas compris. Que s'est-il passé ?

L'article est-il un article publicitaire ?

Ou alors Jean-Paul Aron a-t-il écrit un article reflétant uniquement son propre point de vue sans prendre en considération celui de l'ensemble des gens qui étaient là ?

Si c'est cette dernière hypothèse qui est la bonne, ce que nous espérons, nous sommes cinquante-deux ici à lui apporter un démenti cinglant et à lui dire : « *Non, Tabarka, c'est pas ça.* »

Nous étions partis avec une certaine image du festival. De jour en jour, nous nous sommes trouvés confrontés avec une réalité qui n'avait rien à voir avec cette image : très mauvaise organisation des ateliers et manque de moyens matériels, coût très élevé de certaines activités (promenades à cheval et plongée sous-marine).

D'autre part, la plupart des gens sont logés dans des paillotes, avec des installations sanitaires collectives dans un état de saleté repoussant. Construites au moindre coût, un très grand nombre de paillotes sont inondées à chaque orage : sol, lits, vêtements (et occupants !) sont trempés. Bien entendu, les responsables sont introuvables dans ces « moments difficiles ».

Quant aux spectacles du festival proprement dit, un programme magnifique lorsqu'on le regarde la première fois, beaucoup moins lorsqu'on s'aperçoit qu'un certain nombre d'artistes et de conférenciers (qu'ils soient ou non sous réserve) ne viennent pas, que des spectacles et des horaires sont changés sans avertissement, que certains d'entre eux repassent quatre ou cinq fois pour boucher des trous.

Nous étions aussi venus pour découvrir la Tunisie. Les transports en commun étant pratiquement inexistant, on nous a proposé quatre excursions à des prix élevés. Un maximum d'heures de car, la visite d'un musée et d'un souk

au pas de charge, un arrêt devant une boutique pour nous faire dépenser notre fric, et hop, tout le monde dans le car, retour sur Tabarka. Ce n'est pas comme cela que nous voulions découvrir la Tunisie et son peuple.

Toutes les critiques qui précèdent ne concernent que des détails matériels il est vrai ; mais toutes ces petites choses, accumulées jour après jour, finissent par faire déborder le vase ; surtout lorsqu'on vous réclame, pendant la période du festival, 80 francs par jour pour une paillote de deux personnes, sans eau, sans sanitaires, sans repas. (Pour cette somme, nous espérions au moins profiter d'un toit étanche.) Or, il y a sept cent vingt paillotes. Où va cet argent ? Il ne profite pas à la grande majorité de la population de Tabarka, ni à la plupart des animateurs scandaleusement sous-payés, ni à bon nombre d'artistes et conférenciers aux cachets très modestes, voire inexistantes. Un certain nombre d'entre eux nous ont d'ailleurs déclaré ne pas vouloir remettre les pieds à Tabarka.

Mais ce n'est pas tout, car à nos yeux il y a pis : nous étions venus à Tabarka pour ne pas « bronzer idiot » (formule du festival), pour découvrir un pays, un peuple, sa culture. Or les agences de voyage et les organisateurs du festival nous ont traités comme la pire espèce de touristes, ayant uniquement le droit de payer et de se taire : « Si vous n'êtes pas contents, foutez le camp, d'autres viendront. » Cela nous a révoltés. Cela ne correspondait pas du tout à l'idée que nous nous faisons du festival.

Un soir, lassé d'une discussion qui n'en finissait plus, Ferid Boughdir, réalisateur, responsable du cinéma au festival, nous déclara : « On vous a vendu une utopie. » Nous nous sommes aperçus qu'il avait entièrement raison, malheureusement.

Afin que d'autres ne soient pas l'année prochaine victimes de la même utopie, nous demandons au « Nouvel Observateur », journal en partie à cause duquel nous sommes allés à Tabarka, d'avoir le courage de publier notre témoignage.

CINQUANTE-DEUX SIGNATURES.

Approche socio-linguistique

- **Emission** : lettre de festivaliers ... de retour à Paris. Cinquante-deux participants ont signé.
- **Réception** : la rédaction du journal (*Le Nouvel Observateur*) et, à travers elle, le rédacteur de l'article ainsi que le Comité du Festival ; par extension, la lettre cherche à informer tous les lecteurs du « *Nouvel Observateur* ».
- **Statut du message** : lettre de protestation, contre l'article paru précédemment dans *Le Nouvel Observateur* et lettre de dénonciation contre le Festival ; dans le cadre évoqué, la contestation est admise (lecteurs ou clients ont le droit de ne pas être d'accord).

- **Rôle des protagonistes** : les récepteurs (journalistes, organisateurs) sont chargés d'informer et de distraire une clientèle généralement intellectuelle et bourgeoise, se disant le plus souvent « de gauche » ; les signataires de la lettre font vraisemblablement partie de cette clientèle.

Approche linguistique

Marques formelles d'énonciation :

- **Sujets énonciateurs** :

émetteurs : *nous étions en Tunisie ; nous avons lu l'article ; nous avons été stupéfaits ; nous n'avons pas compris ; ce que nous espérons ; nous sommes cinquante-deux ; nous étions partis ; nous nous sommes trouvés ; lorsqu'on s'aperçoit ; on le regarde ; nous étions aussi venus ; on nous a proposé ; notre fric ; nous faire dépenser ; nous voulions découvrir ; on vous réclame ; nous espérons ; nous ont d'ailleurs déclaré ; à nos yeux ; nous étions venus ; nous ont traité ; cela nous a révoltés ; nous nous faisons ; nous déclara ; nous nous sommes aperçus ; nous demandons ; nous sommes allés ; notre témoignage.*

récepteurs : *Jean-Paul Aron ; a-t-il écrit ? son propre point de vue ? à lui apporter ; à lui dire ; les responsables sont introuvables ; on nous a proposé ; on vous réclame ; les organisateurs du festival ; on vous a vendu ; au « Nouvel Observateur ».*

Remarque : la fréquence de la marque *nous* est impressionnante (message centré sur l'émetteur, le client le lecteur) ; le récepteur n'est jamais pris à partie directement (pas de *vous*) mais apparaît en *il* (sans doute parce que les scribes pensent que leur lettre sera publiée).

Modalités :

- **Modalités appréciatives** : *nous avons été stupéfaits ; un article publicitaire ; un démenti cinglant ; très mauvaise organisation ; manque de moyens matériels ; coût très élevé ; état de saleté repoussant ; sont introuvables ; transports inexistant, etc ;*

Actes de parole :

marquer son étonnement
 faire des hypothèses
 démentir (point par point)
 critiquer, dénoncer
 prévenir, informer
 demander quelque chose

Remarque : on trouve ici une grande quantité de modalités appréciatives, ce qui est normal dans une lettre de *protestation* et de *démenti*.

Approche logico-syntaxique :

- **organisation formelle** : de nombreux paragraphes qui s'enchaînent : réponse à l'article, démenti point par point, demande de publication;

- marques formelles d'organisation : *que s'est-il passé ? ou alors ; Si ... cette hypothèse, nous ... ; de jour en jour, nous ... ; d'autre part ... ; quant aux spectacles ... ; nous étions aussi venus ; toutes les critiques qui précèdent ; mais ... ; surtout ... ; or ... ; où va cet argent ? Il ... ; d'ailleurs ; Mais ce n'est pas tout, car ... ; or ... ; cela ; cela ; afin que ... ; etc. ;*
- marques temporelles : alternance du système *imparfait/passé composé* avec un récit au *présent* (à sens « passé »).

Conclusion :

Cette lettre est intéressante pour étudier le rôle des articulateurs rhétoriques et des relations logiques et temporelles dans l'organisation d'un discours.

Nous venons de présenter quatre exemples de **fiches analytiques** ; à partir d'un certain nombre d'analyses prépedagogiques réalisées sur des documents de types différents, nous avons essayé de mettre au point une « grille » d'analyse (provisoire), applicable à tout texte non littéraire destiné à être utilisé au cours de langue (que ce soit en compréhension ou en vue d'autres exercices, réflexion grammaticale par exemple).

■ Grille pour l'analyse prépedagogique

On a envisagé trois approches des textes qui, rassemblées, constituent **une grille d'analyse**. Cette grille provisoire est imparfaite, mais elle est perfectible : **chaque enseignant doit établir sa propre grille**, compte tenu de ce qu'il veut faire (son objectif), compte tenu de ses apprenants (leurs besoins) et des textes eux-mêmes.

L'ordre des trois approches proposé dans l'exposé ci-dessous (de même que l'ordre suivi à l'intérieur de chacune d'elles) n'est pas impératif : on peut entrer dans le texte par n'importe quel moment de la grille. Chacune des « rubriques » proposées (modalités, marques temporelles, etc.) n'est pas non plus forcément « remplie » à propos de n'importe quel document ; par contre, il se peut qu'on en ajoute de nouvelles qui n'ont pas été prévues ici. Rappelons enfin que l'ordre de l'analyse prépedagogique faite par : l'enseignant pour préparer son cours ne correspond en fait jamais à l'ordre des repérages par exemple que l'on peut faire avec les apprenants dans un cours : cette grille convient à l'enseignant si, grâce à elle, il imagine des stratégies pédagogiques qui puissent servir aux apprenants.

Approche socio-linguistique

Nous entendons par là les conditions sociologiques de la production du texte (conditions historiques ou actuelles) ainsi que de sa diffusion dans la société française contemporaine, le statut du message et du produit dans cette société (le degré de « légitimité ») ainsi que les positions relatives des interlocuteurs (scripteurs/lecteurs) de ce message. Soit :

- **Conditions sociologiques de production/diffusion :**
 - ce qui a trait à l'émission
 - ce qui a trait à la réception
- **Statut du message dans la société considérée :**
 - officiel / légal / contestataire / clandestin ...
 - variété de langue (et statut de cette variété)
- **Rôle et statut des interlocuteurs :**
 - rôle et statut de l'émetteur
 - rôle et statut du récepteur
 - rapports et positions relatives des interlocuteurs
- **Organisation du produit en fonction du domaine de référence** (voir par exemple le texte de vulgarisation médicale du chapitre précédent ou la lettre commerciale analysée supra).

Approche linguistique

Dans chaque type de texte, certains éléments linguistiques sont privilégiés. Ce sont eux qui nous permettent, d'une part, de reconnaître la spécificité du texte et qui sont, d'autre part, plus aisément repérables par des lecteurs étrangers (nous nous référons ici à un certain nombre de notions linguistiques). Soit :

- **Fonctions du langage :**
 - émetteur (nature, fonction)
 - récepteur (idem)
 - forme du message
 - canal (revue, affiche, livre, dépliant, lettre)
 - référent, domaine de référence
- **Marques formelles de l'énonciation :**
 - marques personnelles (sujets-énonciateurs)
 - marques du référent
 - lieu et moment (de la prise de parole)
- **Modalités :**
 - modalités logiques (nécessité, probabilités, ...)
 - modalités appréciatives (verbes, adjectifs, adverbes de jugement et d'attitude)
- **Actes de parole** (voir *modalités pragmatiques*)
 - niveau illocutoire (correspond plutôt à l'intention)
 - niveau perlocutoire (correspond plutôt à l'effet produit)

Approche logico-syntaxique

L'approche que nous proposons ici relève de *l'analyse textuelle* dans la mesure où celle-ci dépasse l'analyse linguistique de la phrase. On procède ici à un certain nombre de repérages de types divers :

- **Repérage formel de l'organisation du produit :**
 - alinéas, paragraphes, titres, numérotations, typographie
 - articulateurs rhétoriques
 - articulateurs logiques
- **Repérage des relations temporelles :**
 - étude des marques de temps
 - étude du système des temps verbaux
 - étude des indicateurs temporels
- **Repérage des substituts et procédés diaphoriques :**
 - déterminants, pronoms
 - anaphores, cataphores (substituts lexicaux)
 - répétitions, synonymes, hyperonymes
- **Repérage des formes de phrases :**
 - négation, interrogation, assertion, injonction
 - extraction, nominalisation, complétivisation
 - apposition, relativisation, adjectivisation.

Cette grille ne prétend pas être exhaustive : à chacun de la compléter, de la transformer, de la modifier en fonction de ses propres besoins. Elle paraît cependant être un schéma de base acceptable pour analyser un certain nombre de textes écrits authentiques non littéraires. Reste à faire le plus difficile : le passage à la pédagogie, avec les apprenants.

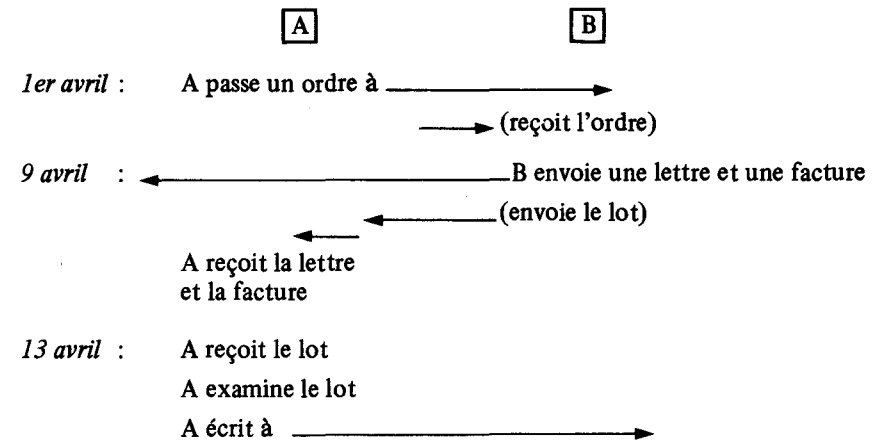
■ De l'analyse à la pédagogie

L'analyse pré pédagogique ne résout pas, tant s'en faut, les problèmes qui se posent dans le cours lui-même. On donnera ici, afin de montrer le passage entre le pré pédagogique et le pédagogique, un seul exemple, celui de l'utilisation en cours de la lettre commerciale analysée supra.

Ayant remarqué, lors de l'analyse, le rapport entre le type d'échanges commerciaux en jeu (données extra-linguistiques) et l'organisation des marques linguistiques rendant compte des rapports intersujets, nous nous appuyons sur ces caractéristiques pour « démarrer » une approche globale.

« Montage » de la chronologie (par le repérage des dates)

On fait souligner par les étudiants les indications de date : *13 avril, 9 courant, 1^{er} avril*, et on leur fait encadrer les actions qui correspondent à ces dates pour A (entreprise d'Oslo) et B (entreprise de St-Etienne), ce qui donne le schéma suivant :



Approche des constructions verbales (par le repérage des marques personnelles)

On fait encadrer de rouge les *nous* (entreprise A) et de vert les *vous* (entreprise B) ; puis on demande aux étudiants de relever les verbes où *nous* et *vous* coexistent, en suivant le schéma ci-dessus :

- a) - le 1er avril, A *passé un ordre à* B
- le 9 avril, B *adresse une lettre à* A
- le 13 avril, A *écrit à* B
A *dit quelque chose à* B (que P)
- b) - le 1er avril, A *commande 5 000 couteaux 514 à* B
- avant le 13 avril, B *envoie 5 000 couteaux 541 à* A
- le 13 avril, A *demande à B d'accorder un rabais à* A
sinon A *laissera le lot à* B

Remarque : il est utile de faire remarquer aux apprenants que la construction verbale privilégiée ici ($N^H \vee N^{\cdot H} \text{ à } N^H$) découle du type de relations entre les interlocuteurs (échanges commerciaux).

Recherche des « actes de parole »

Il s'agit de comprendre l'organisation de la lettre pour mieux accéder au sens. L'exercice s'effectue sous forme de questions-réponses. On attend (approximativement) :

- **paragraphe 1 :** que fait A ?
- A dit qu'il a reçu le lot, la lettre, la facture
informe B
donne une information à B
prévient B
annonce quelque chose à B

- **paragraphe 2** : que fait A ?
 - A dit à B qu'ils se sont trompés
dit à B qu'il y a une erreur
 - A regrette qu'il y ait une erreur (?)
 - A a le regret d'annoncer à B une erreur (?)

Remarque : on finit par conclure que *regretter* est une forme conventionnelle de politesse et que A ne regrette rien, en fait !

- **paragraphe 3** : que fait A ?
 - A dit quelle est l'erreur
donne des informations sur l'erreur
 - A reproche à B d'avoir mal lu
- **paragraphe 4** : que fait A ?
 - A rappelle qu'il n'y a jamais eu d'erreur avant
 - A ne comprend pas l'erreur
dit que cette erreur est difficile à comprendre
 - A propose un marché
 - A menace B de ne pas prendre le lot
- **paragraphe 5** : A prévient B qu'il faut une réponse rapide.

Remarque : la recherche des « actes » devant être réalisée par les apprenants, il n'est pas question d'y attacher une quelconque valeur scientifique (il s'agit plutôt ici d'une stratégie de compréhension et/ou de vérification).

Après avoir dégagé les **intentions** du scripteur, on essaie d'amener les apprenants à réfléchir sur « l'effet » que veut produire la lettre et sur les réactions verbales auxquelles on peut s'attendre de la part du destinataire (compte tenu du type de relations professionnelles qu'entretiennent les interlocuteurs). Car, dans le cadre de la communication épistolaire, le problème de la production des écrits se pose de manière évidente (il n'en est pas de même pour les tracts par exemple). Or le passage de la compréhension à l'expression s'avère particulièrement délicat : doit-on prendre les documents utilisés lors des exercices de réception comme des « modèles » à imiter ? La tentation en est grande pour les apprenants quand il s'agit d'écrits authentiques... Mais ce thème sera au centre de la deuxième partie de cet ouvrage, et il paraît utile avant de l'aborder de conclure sur les rapports entre l'analyse des textes et la pédagogie de l'écrit.

Si l'on reste persuadé des avantages et de l'intérêt de l'analyse pré pédagogique, elle n'en présente pas moins certains dangers.

Le premier danger serait de la confondre avec les analyses théoriques du discours (ou les grammaires textuelles) et de la subordonner à une théorie linguistique unique. On comprend le désir légitime des enseignants, quand ils se recyclent, de vouloir appliquer ce qu'ils apprennent et celui (encore plus légitime) des théoriciens de voir appliquer leurs modèles. Mais le cours de langue ne doit pas devenir un champ d'application pour des théories en cours d'élaboration : il existe bien d'autres lieux où l'on peut tester leur bien-fondé. L'analyse effectuée par l'enseignant de langue devrait l'être en fonction d'**objectifs didactiques précis** (mise en place d'un programme, d'une progression... ; mise au point de stratégies d'enseignement, ... etc) : sa fonction est donc totalement différente (cela ne doit pas empêcher bien entendu l'enseignant de connaître différentes théories et de s'en inspirer)*.

Un deuxième danger, qui découle étroitement du précédent, serait d'imposer aux apprenants une terminologie et de les « noyer » sous des termes spécialisés sous prétexte de leur faire repérer et classer des indices et des éléments linguistiques. Il n'est pas nécessaire de leur parler, comme nous l'avons vu parfois, de **modalités**, d'**anaphores**, de **thèmes**, de **rhèmes** et d'**illocution** : on peut s'exprimer très simplement sur des exemples pris dans les textes mêmes. Le risque est encore plus grand de mélanger les terminologies, puisque l'on est souvent obligé, pour résoudre les difficultés des apprenants et répondre à leurs besoins, de faire appel à différentes descriptions.

Un autre danger serait de confondre l'analyse pré pédagogique et les stratégies d'enseignement : il ne s'agit pas de refaire devant les apprenants l'analyse du texte que l'on aurait faite la veille et de retomber ainsi dans les travers de l'explication de textes. La démarche, non directive, suppose que l'on puisse répondre aux demandes très diverses des étudiants en langue quand ils cherchent à comprendre, et interdit de leur imposer des stratégies de compréhension qui se heurteraient violemment à leurs propres stratégies d'apprentissage. Mais le rôle de l'enseignant reste cependant de leur en proposer... et c'est souvent l'analyse pré pédagogique qui lui permet d'en trouver, d'autant que sa souplesse (on peut l'effectuer sur un document isolé) facilite la prise en compte des documents apportés par les apprenants eux-mêmes.

* On pourra consulter des essais d'analyses effectuées en fonction d'objectifs didactiques, notamment DAROT M., 1975 ; BEACCO J.M., DAROT M., 1977, 1978 ; MOIRAND S., 1978 ; PORTINE H., 1978 ; LEHMANN et alii, 1979 (déjà cité).